



# LICENCE 2 ECONOMIE et GESTION Parcours CPGE Lycée Marie Curie Versailles

Responsable pédagogique : Jean-Michel Etienne (Université) et Laurence Gaulthier (Lycée)

Nom et Prénom								
TélEmail(prenom.nom):	 @	univ	ersit	e-pa	aris-s	sacla	y.fr	

						Evalu	ations		
Enseignements	Lieu	Semestres	ECTS	СМ	TD	Session 1	Session 2	Seuil de compensation	
BCC1. Socie disciplinaire			35.5					10/20	
Marché du travail et emploi	Université	3	3,5	33		ET	ET		
Comptabilité de gestion	Lycée	3	5	4	8	Lycée			
Mathématiques	Lycée	3	5	4	8	Lycée			
Microéconomie : concurrence imparfaite	Lycée	3	5	4	8	Lycée			
Economie de la concurrence et des organisations	Université	4	3,5	33		ET	ET		
Droit des affaires	Université	4	3,5	33		ET	ET		
Macroéconomie : l'économie ouverte	Lycée	4	5	48		Lycée			
Statistiques	Lycée	4	5	48		Lycée			
BCC2. Compétences disciplinaires complémentaires			14					7/20	
Monnaie et finance	Université	3	3,5	33		ET	ET		
Introduction à la gestion financière 1	Lycée	3	3,5	2	4	Lycée			
Stratégie d'entreprise	Université	4	3,5	24 4.5		ET	ET		
Introduction à la gestion financière 2	Lycée	4	3,5	36		Lycée			
BCC3. Linguistique et transverse			10.5					7/20	
Anglais 1	Lycée	3	2,5	24		Lycée			
Méthodologie 1	Lycée	3	2	24		Lycée			
PPEI	Lycée	3	1,5	12		Lycée			
Anglais 2	Lycée	4	2,5	24		Lycée			
Méthodologie 2	Lycée	4	2	24		Lycée			
Total annuel			60						
1 option facultative *		S3 Point bonus			ECI				

<sup>\*</sup> Options facultatives : LV2, sport, atelier culturel, pratique d'un instrument ou engagement étudiant (point bonus de 0.25 par année ou 0,125 par semestre).



### Contrat pédagogique - Année universitaire 2024/2025

## LICENCE 2 ECONOMIE et GESTION Parcours CPGE Lycée Marie Curie Versailles

Responsable pédagogique : Jean-Michel Etienne (Université) et Laurence Gaulthier (Lycée)

#### Modalités de contrôle des connaissances

ECT: Evaluation continue et terminale:

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : Si la note de contrôle continu de session 1 est égale ou supérieure à 10/20, alors la note finale de l'UE en session 2 = 50% de la note de contrôle continu de session 1 + de 50% de la note d'examen de session 2.

Si la note de contrôle continu de session 1 est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE en session 2 = 100% note de l'épreuve de session 2.

ET: Evaluation terminale:

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI: Evaluation continue intégrale en une session unique:

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

BCC : bloc de compétences et de connaissances.

### Conditions de validation de l'année de Licence :

- Moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ET
- Moyenne du BCC1 « I. Socle disciplinaire » égale ou supérieure à 10/20 ET
- Moyenne du BCC2 « II. Compétences disciplinaires complémentaires » égale ou supérieure à 7/20 ET
- Moyenne du BCC3 « III. Linguistique et transverse » égale ou supérieure à 7/20.

Je soussigné(e)						atteste a	voir a	ctivé mo	on compte /	Adonis (Aco	ès aux	service:	s nur	méri	ques et
adresse mail	« Paris-S	Saclay »)	via	https://adonis.ur	niversi	te-paris-sacla	y.fr/ac	tivation/	(unique	contact	pour	toute	con	nmur	nication
administrative) e	et avoir pr	is conn	aissance	du Règlement	des	études ainsi	que	des	modalités*	particulièr	es ap	plicables	à	се	contrat
pédagogique co	nsultables	sur	le site	:https://www.jm.	unive	rsite-paris-sac	lay.fr/f	<u>ormatio</u>	n/reglemen	t-des-etude	es-et-m	odalites-	de-co	ontro	<u>le-des-</u>
connaissances-r	ncc														

Date et signature de l'étudiant